

07-06-26

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi vingt-sixième jour du mois de juin deux mille sept (2007), à 19 h 38, à la Salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M<sup>mes</sup> Sara Deschênes  
Louise Dionne  
Gilberte Fournier  
Lise Lévesque  
Pauline Michaud, vice-présidente

MM. Daniel Arseneault (représentant du Comité de parents pour l'ordre secondaire)  
Raynald Caissy  
Patrice Cayouette (représentant du Comité de parents pour l'ordre primaire)  
Yvon Dubé, à compter de 19 h 54  
Claude Fortin  
Denis Goulet  
Gilbert Labrie, quitte à 22 h 45  
Jean-Pierre Lavoie  
Jean-Maurice Lechasseur  
Luc Marcoux  
Jean-Yves Poirier  
Guy Potvin  
Alain Rioux

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Jacques Poirier, et la secrétaire générale, M<sup>me</sup> Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M<sup>me</sup> Francine Doucet, directrice générale adjointe  
M<sup>me</sup> Mariette Chabot, directrice de la formation professionnelle et des Services de l'éducation des adultes, quitte à 21 h 25  
M. Mario Gallant, directeur des Services des ressources humaines, par intérim, quitte à 21 h 30  
M. Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles  
M. Marc Girard, directeur des Services des ressources financières, quitte à 21 h 25

**Absences :**

Noëlla Bourdages  
Raymond Joly, motivée

**Invitée :**

M<sup>me</sup> Ann Santerre, coordonnatrice des Services des ressources financières, quitte à 21 h 25

**07-06-26-375 CERTIFICAT DE RECONNAISSANCE**

M<sup>me</sup> Gilberte Fournier rend hommage à M<sup>me</sup> Rose-Aimée Bois, secrétaire d'école au pavillon de la Rivière de l'école du Portage, et M. Raymond Tudeau lui remet un certificat de reconnaissance afin de souligner son implication auprès des élèves, du personnel et de la communauté.

**07-06-26-376 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Le président, M. Raymond Tudeau, invite les personnes présentes à formuler, si désiré, leurs questions concernant les gestes posés depuis la dernière séance ordinaire du Conseil des commissaires.

Le sujet suivant est soumis :

- Comité de survie de l'école la Colombe.

**À 19 h 54, M. Yvon Dubé se joint à la séance.**

**07-06-26-377 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS**

M. Patrice Cayouette et M. Daniel Arseneault, représentants du Comité de parents, présentent un résumé des dossiers qui ont retenu l'attention du Comité de parents depuis la dernière séance ordinaire du Conseil des commissaires.

**07-06-26-378 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 a) Ouverture de la séance et présences;
- b) Certificat de reconnaissance;
- 2.0 Période de questions réservée au public;
- 3.0 Période réservée aux commissaires parents;
- 4.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 5.0 **Décision**
  - 5.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mai 2007 :
    - Approbation;
    - Suivis;
  - 5.2 Procès-verbal de l'ajournement du 28 mai 2007 tenu le 18 juin 2007 :
    - Approbation;
    - Suivis;
  - 5.3 Identification des disciplines objets d'épreuves uniques et internes à la Commission scolaires des Phares – Juin 2008 (Francine Doucet) ;

- 5.4 Liste des disciplines, secteur des jeunes – Année scolaire 2007-2008 – Retour de la deuxième consultation (Francine Doucet) ;
- 5.5 Fermeture du service de garde – École les Alizés (Francine Doucet) ;
- 5.6 Politique d'évaluation des apprentissages en formation professionnelle – Pour adoption (Marianne Chabot) ;
- 5.7 Plan d'effectifs – Personnel de soutien (Mario Gallant) ;
- 5.8 Cessions de contrats de transport scolaire – Demande d'autorisation (Carl Ruest) ;
- 5.9 Transfert de deux circuits de transport scolaire – Demande d'autorisation (Carl Ruest) ;
- 5.10 Réfection de la fenestration de l'école Sainte-Luce – Octroi du contrat (Carl Ruest) ;
- 5.11 Réfection de la toiture de la piscine de l'école Paul-Hubert – Octroi du contrat (Carl Ruest) ;
- 5.12 Entretien ménager au pavillon Saint-Yves – Octroi du contrat (Carl Ruest) ;
- 5.13 Terrain de l'école Sainte-Luce – Diminution de la superficie utilisée (Carl Ruest) ;
- 5.14 Politique alimentaire – Pour consultation (Carl Ruest) ;
- 5.15 Entente avec la Ville de Métis-sur-Mer – Autorisation de sous-location (Carl Ruest) ;
- 5.16 Analyse des besoins en locaux pour le Centre de formation des adultes – Rapport du Comité et recommandation (Carl Ruest) ;
- 5.17 Règles de répartition des allocations budgétaires de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2007-2008 – Points 2.1 et 2.3 de la partie 6 – Pour adoption (Marc Girard) ;
- 5.18 Budget de l'année 2007-2008 (Marc Girard) ;
- 5.19 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements – Amendement (Cathy-Maude Croft) ;
- 5.20 Règlements concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs (Cathy-Maude Croft) ;
- 5.21 Règlement concernant la reddition de comptes au Conseil des commissaires (Cathy-Maude Croft) ;
- 5.22 Cas de personnel (**huis clos**) (Mario Gallant) ;
- 5.23 Comblement de postes (**huis clos**) (Jacques Poirier) ;
- 5.24 Probation du personnel cadre (**huis clos**) (Jacques Poirier) ;
- 5.25 Évaluation du rendement de la directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs (**huis clos**) (Jacques Poirier) ;
- 5.26 Évaluation du rendement du directeur général (**huis clos**) (Raymond Tudeau) ;

6.0 **Information**

6.1 Rapport du président ;

7.0 Questions nouvelles;

8.0 Levée de la séance.

**DÉCISION****07-06-26-379 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 MAI 2007 – APPROBATION ET SUIVIS**

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mai 2007, tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

**07-06-26-380 PROCÈS-VERBAL DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 MAI 2007, TENU LE 18 JUIN 2007 – APPROBATION ET SUIVIS**

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu d'approuver le procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 28 mai 2007, tenu le 18 juin 2007, tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

**07-06-26-381 IDENTIFICATION DES DISCIPLINES OBJETS D'ÉPREUVES UNIQUES ET INTERNES À LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES – JUIN 2008**

ATTENDU l'étude au Comité consultatif de gestion;

ATTENDU les consultations effectuées;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu d'adopter le document intitulé «Identification des disciplines objets d'épreuves uniques et internes à la Commission scolaire des Phares – Juin 2008».

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**07-06-26-382 LISTE DES DISCIPLINES, SECTEUR DES JEUNES – ANNÉE SCOLAIRE 2007-2008**

ATTENDU que la Commission scolaire a dû modifier le document présentant les disciplines et les champs d'enseignement du secteur des jeunes après son adoption lors de la rencontre du Conseil des commissaires du 2 avril dernier;

ATTENDU que la Commission scolaire a consulté le Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis concernant la modification du document présentant les disciplines et les champs d'enseignement du secteur des jeunes;

ATTENDU qu'un avis a été reçu de l'instance ci-dessus décrite;

ATTENDU qu'une étude de cet avis a été faite et qu'aucune modification n'a été apportée après la consultation du document «Liste des disciplines, secteur des jeunes – Année scolaire 2007-2008»;

Il est proposé par M. Jean-Yves Poirier et résolu d'adopter le document «Liste des disciplines, secteur des jeunes – Année scolaire 2007-2008» codifié sous le numéro SE-07-005-C et de remplacer l'ancienne version précédemment adoptée (SE-07-005-B) par celle-ci.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**07-06-26-383 FERMETURE DU SERVICE DE GARDE – ÉCOLE LES ALIZÉS**

ATTENDU qu'une recommandation a été émise par le Conseil d'établissement de l'école les Alizés;

ATTENDU la *Politique sur les services de garde* à la Commission scolaire des Phares;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu de fermer le service de garde de l'école les Alizés à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007 et de disposer des actifs et passifs conformément à la *Politique sur les services de garde*.

**07-06-26-384 POLITIQUE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES EN FORMATION PROFESSIONNELLE**

ATTENDU la nécessité pour la Commission scolaire des Phares de se doter d'une Politique d'évaluation des apprentissages;

ATTENDU le projet de Politique d'évaluation des apprentissages en formation professionnelle;

ATTENDU le rôle des enseignantes et enseignants en matière d'évaluation des apprentissages et l'avis du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis sur ce projet;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu d'adopter la *Politique d'évaluation des apprentissages en formation professionnelle* (document SEAFP-07-06-26).

Ce document sera colligé au *Recueil des règles de gestion* de la Commission scolaire des Phares.

**07-06-26-385 MODIFICATION – PLAN D'EFFECTIFS 2007-2008 – PERSONNEL DE SOUTIEN**

ATTENDU l'analyse des besoins effectuée par les Services des ressources humaines et la direction de l'école Paul-Hubert concernant le poste de surveillant d'élèves;

ATTENDU les dispositions de la convention collective applicable au personnel de soutien;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu d'abolir le poste de surveillant d'élèves à raison de 40 heures/semaine à l'école Paul-Hubert et de recréer un poste de surveillant d'élèves à raison de 25 heures/semaine.

**07-06-26-386 MODIFICATION – PLAN D'EFFECTIFS 2007-2008 – PERSONNEL DE SOUTIEN**

ATTENDU l'analyse des besoins effectuée par les Services des ressources humaines et la direction de l'école le Mistral concernant le poste d'agent de bureau classe II;

ATTENDU les dispositions de la convention collective applicable au personnel de soutien;

Il est proposé par M. Claude Fortin et résolu d'abolir le poste d'agent de bureau, classe II, à raison de 14 heures/semaine à l'école le Mistral, et de recréer un poste d'agent de bureau, classe II, à raison de 35 heures/semaine.

**07-06-26-387 MODIFICATION – PLAN D'EFFECTIFS 2007-2008 – PERSONNEL DE SOUTIEN**

ATTENDU l'analyse des besoins effectuée par les Services des ressources humaines et la direction des Services des ressources matérielles concernant le poste de technicien en administration et le départ à la retraite du titulaire de ce poste;

ATTENDU les dispositions de la convention collective applicable au personnel de soutien;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu d'abolir le poste de technicien en administration aux Services des ressources matérielles, et ce, effectif le 2 juillet 2007.

**07-06-26-388 CESSION D'UN CONTRAT DE TRANSPORT SCOLAIRE – DEMANDE D'AUTORISATION**

ATTENDU la demande du transporteur 9088-9494 Québec inc., à l'effet d'autoriser la cession d'un contrat comprenant deux circuits de transport scolaire qu'il détient avec la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU l'article 44 (section XIX) du contrat de transport qui prévoit que le transporteur ne peut céder en tout ou en partie son contrat de transport sans l'accord écrit au préalable de la Commission scolaire;

Il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu d'autoriser la cession du contrat numéro 48 comprenant les circuits de transport numéros 59 et 60 au transporteur 9111-1658 Québec inc. (Autobus Hallé et Turcotte) en date du 1<sup>er</sup> juillet 2007. Cette autorisation est conditionnelle à l'obtention des permis et documents exigibles en vertu du contrat de transport et au respect des dispositions des lois et règlements relatifs au transport scolaire.

**07-06-26-389 CESSION D'UN CONTRAT DE TRANSPORT SCOLAIRE – DEMANDE D'AUTORISATION**

ATTENDU la demande du transporteur Transport C. Soucy inc., à l'effet d'autoriser la cession d'un contrat comprenant un circuit de transport scolaire qu'il détient avec la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU l'article 44 (section XIX) du contrat de transport qui prévoit que le transporteur ne peut céder en tout ou en partie son contrat de transport sans l'accord écrit au préalable de la Commission scolaire;

Il est proposé par M. Jean-Pierre Lavoie et résolu d'autoriser la cession du contrat numéro 22 comprenant le circuit de transport numéro 231 au transporteur 9111-1658 Québec inc. (Autobus Hallé et Turcotte) en date du 1<sup>er</sup> juillet 2007. Cette autorisation est conditionnelle à l'obtention des permis et documents exigibles en vertu du contrat de transport et au respect des dispositions des lois et règlements relatifs au transport scolaire.

**07-06-26-390 CESSION D'UN CONTRAT DE TRANSPORT SCOLAIRE – DEMANDE D'AUTORISATION**

ATTENDU la demande du transporteur Transport Richard et Pouliot inc., à l'effet d'autoriser la cession d'un contrat comprenant deux circuits de transport scolaire qu'il détient avec la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU l'article 44 (section XIX) du contrat de transport qui prévoit que le transporteur ne peut céder en tout ou en partie son contrat de transport sans l'accord écrit au préalable de la Commission scolaire;

Il est proposé par M. Jean-Pierre Lavoie et résolu d'autoriser la cession du contrat numéro 25 comprenant les circuits de transport numéros 224 et 229 au transporteur Transport J. Lapierre inc. en date du 15 août 2007. Cette autorisation est conditionnelle à l'obtention des permis et documents exigibles en vertu du contrat de transport et au respect des dispositions des lois et règlements relatifs au transport scolaire.

**07-06-26-391 TRANSFERT DE DEUX CIRCUITS DE TRANSPORT SCOLAIRE – DEMANDE D'AUTORISATION**

ATTENDU la demande du transporteur Transport Jean-Noël Lavoie inc., à l'effet d'autoriser le transfert de deux circuits de transport scolaire qu'il détient avec la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU l'article 44 (section XIX) du contrat de transport qui prévoit que le transporteur ne peut céder en tout ou en partie son contrat de transport sans l'accord écrit au préalable de la Commission scolaire;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Sara Deschênes et résolu d'autoriser le transfert de deux circuits de transport portant les numéros 137 et 139 au transporteur 9183-4218 Québec inc. (Autobus F. Lavoie inc.) en date du 1<sup>er</sup> juillet 2007. Cette autorisation est conditionnelle à l'obtention des permis et documents exigibles en vertu du contrat de

transport et au respect des dispositions des lois et règlements relatifs au transport scolaire.

**07-06-26-392 RÉFECTION DE LA FENESTRATION DE L'ÉCOLE SAINTE-LUCE – OCTROI DU CONTRAT**

ATTENDU l'appel d'offres public pour l'obtention du contrat de réfection de la fenestration de l'école Sainte-Luce;

ATTENDU l'analyse des soumissions reçues et la recommandation de l'architecte responsable du projet;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Louise Dionne et résolu d'octroyer le contrat de réfection de la fenestration de l'école Sainte-Luce à Construction Roger-Yves Soucy, plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 122 000 \$ pour réaliser ce projet.

**07-06-26-393 RÉFECTION DE LA TOITURE DE LA PISCINE DE L'ÉCOLE PAUL-HUBERT – OCTROI DU CONTRAT**

ATTENDU l'appel d'offres public pour l'obtention du contrat de réfection de la toiture de la piscine de l'école Paul-Hubert;

ATTENDU l'analyse des soumissions reçues et la recommandation de l'architecte responsable du projet;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu d'octroyer le contrat de réfection de la toiture de la piscine de l'école Paul-Hubert de Rimouski à Les Toitures Estbec inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 294 082,16 \$ pour réaliser ce projet.

**07-06-26-394 ENTRETIEN MÉNAGER AU PAVILLON SAINT-YVES – OCTROI DU CONTRAT**

ATTENDU l'appel d'offres public pour l'obtention du contrat d'entretien ménager au pavillon Saint-Yves;

ATTENDU l'analyse des soumissions reçues et la recommandation de la direction des Services des ressources matérielles;

Il est proposé par M. Jean-Yves Poirier et résolu d'octroyer le contrat d'entretien ménager du pavillon Saint-Yves à Conciergerie Saint-Fabien enr., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 14 691,60 \$ (plus taxes) par année, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2007.

Cette résolution est conditionnelle à l'obtention des documents exigibles en vertu du contrat.

**07-06-26-395 TERRAIN DE L'ÉCOLE SAINTE-LUCE – DIMINUTION DE LA SUPERFICIE UTILISÉE**

ATTENDU que l'entente entre la Fabrique de la paroisse de Sainte-Luce et la Commission scolaire des Phares pour l'utilisation du terrain de l'école Sainte-Luce appartenant à la Fabrique est venue à échéance le 1<sup>er</sup> juillet 2006;



ATTENDU les négociations entreprises pour l'établissement d'une nouvelle entente visant les mêmes fins, soit l'utilisation du terrain par la Commission scolaire pour des fins d'opération de l'école;

ATTENDU la demande de la Fabrique à l'effet de soustraire de toute nouvelle entente une parcelle du terrain considéré;

ATTENDU que ladite parcelle n'a pas d'utilité pour la Commission scolaire;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Louise Dionne et résolu d'accepter de retrancher de toute nouvelle entente à survenir entre la Fabrique de la paroisse de Sainte-Luce et la Commission scolaire des Phares, une partie du terrain actuel de l'école Sainte-Luce, soit une bande de 80 pieds donnant sur la rue du Couvent par 140 pieds de profondeur est-ouest, le tout à l'extrémité nord du terrain.

Il est également résolu de poursuivre les démarches avec la Fabrique visant l'élaboration d'une nouvelle entente pour l'utilisation du terrain sur lequel est construite l'école Sainte-Luce.

#### **07-06-26-396 POLITIQUE ALIMENTAIRE – POUR CONSULTATION**

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares est consciente de l'influence que possède l'environnement alimentaire des milieux scolaires sur le développement des habitudes de vie de ses élèves et de son personnel;

ATTENDU qu'au Québec, 57 % de la population âgée de 18 ans et plus et un enfant sur cinq présentent un excès de poids;

ATTENDU la volonté de la Commission scolaire d'élaborer une politique pour encadrer l'offre alimentaire dans ses établissements et durant ses activités;

Il est proposé par M. Denis Goulet de soumettre à la consultation, auprès du Comité de parents, du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis, du Syndicat des professionnelles et professionnels du Bas-Saint-Laurent et du Syndicat du personnel de soutien scolaire des Phares, le projet de Politique alimentaire. Le retour de consultation est attendu pour le 15 septembre 2007.

M. Luc Marcoux propose d'amender le projet de politique alimentaire en supprimant l'article 7.3.7.

M<sup>me</sup> Pauline Michaud demande le vote sur la proposition amendée :

Pour :	5
Contre :	11
Abstention :	1

La proposition amendée est rejetée à la majorité des voix.

M. Alain Rioux demande le vote sur la proposition initiale :

Pour :	12
Contre :	3
Abstention :	2

La proposition initiale est adoptée à la majorité des voix.

**07-06-26-397 ENTENTE AVEC LA VILLE DE MÉTIS-SUR-MER – AUTORISATION DE SOUS-LOCATION**

ATTENDU l'entente actuelle entre la Commission scolaire des Phares et la Ville de Métis-sur-Mer concernant l'utilisation d'une partie des locaux de l'école l'Envol pour les fins du bureau municipal;

ATTENDU la demande de la municipalité à l'effet de sous-louer lesdits locaux à deux organismes communautaires;

ATTENDU la nécessité pour la municipalité d'obtenir une période minimale garantie pour le prolongement de l'entente;

ATTENDU qu'aucun autre terme du protocole ne sera modifié en vertu des présentes;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Lise Lévesque et résolu d'autoriser la Ville de Métis-sur-Mer à sous-louer les locaux qu'elle utilise actuellement à l'école l'Envol pour les besoins de localisation du CLSC de la Mitis et de l'organisme Heritage Lower St.Lawrence, et ce, à compter du 10 août 2007.

Il est de plus résolu que :

- tous les travaux qui pourraient être impliqués par cette modification de l'entente soient aux frais du locataire et qu'ils soient approuvés par les Services des ressources matérielles;
- le CLSC soit autorisé à installer un panneau d'identification en conformité avec les règles de la Commission scolaire;
- l'entente en vigueur et renouvelée tacitement depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2000, soit prolongée pour une durée additionnelle de cinq ans, soit jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2012, selon les mêmes termes indiqués au protocole avec possibilité de renouvellement annuel tacite par la suite.

**07-06-26-398 ANALYSE DES BESOINS EN LOCAUX POUR LE CENTRE DE FORMATION DES ADULTES – RAPPORT DU COMITÉ ET RECOMMANDATION**

ATTENDU la résolution numéro 06-10-23-72 qui prévoit la formation d'un comité chargé de l'analyse des besoins en locaux pour le Centre de formation des adultes de Mont-Joli;

ATTENDU la fin de l'analyse et la recommandation dudit Comité;

ATTENDU l'article 212 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu d'adopter la recommandation du Comité à l'effet de relocaliser le Centre de formation des adultes au pavillon Notre-Dame-de-Lourdes de l'école les Alizés et de regrouper les élèves de cette école au pavillon Saint-Joseph;

Il est également résolu de procéder à la consultation publique prévue à la *Loi sur l'instruction publique* et d'adopter le calendrier de consultation suivant :

- Avis public : 29 juin 2007
- Information disponible pour la population : 9 juillet 2007
- Réception des mémoires écrits, avant le : 7 septembre 2007
- Consultation publique : 13 septembre 2007
- Adoption de la décision : 24 septembre 2007

Il est également résolu de tenir une rencontre avec les deux conseils d'établissement concernés avant le 7 septembre 2007.

**07-06-26-399 RÈGLES DE RÉPARTITION DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT POUR L'ANNÉE 2007-2008 – POINTS 2.1 ET 2.3 DE LA PARTIE 6 – POUR ADOPTION**

ATTENDU la résolution numéro 07-05-28-333;

ATTENDU les difficultés financières rencontrées au Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage;

ATTENDU l'aide financière de 234 \$ allouée par le Comité de parents au Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage en 2006-2007;

ATTENDU l'étude du document en Comité plénier le 23 avril 2007;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Sara Deschênes et résolu d'adopter les points 2.1 et 2.3 de la partie 6 du document «Règles de répartition des allocations budgétaires de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2007-2008» selon l'annexe identifiée «Partie 6 : Besoins de la Commission scolaire et de ses comités».

Cette annexe est déposée au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**07-06-26-400 BUDGET DE L'ANNÉE 2007-2008 – ADOPTION**

ATTENDU que conformément à la *Loi sur l'instruction publique*, la Commission scolaire des Phares doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année 2007-2008;

ATTENDU que ce budget prévoit des revenus supérieurs aux dépenses;

ATTENDU que l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 2 713 415 769 \$, en conformité avec la loi et les règles budgétaires 2007-2008;

ATTENDU que le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire est fixé à 0,35 \$ du cent dollars d'évaluation uniformisée;

ATTENDU que ce taux respecte les limites prévues par la loi;

Il est proposé par M. Denis Goulet et résolu d'adopter le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette de la Commission scolaire des Phares pour l'année 2007-2008, de le transmettre au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et d'établir le taux de la taxe scolaire à 0,35 \$ du cent dollars d'évaluation uniformisée.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**07-06-26-401 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES ET LISTE DES ÉTABLISSEMENTS 2007-2008, 2008-2009 ET 2009-2010 – AMENDEMENT**

ATTENDU les modifications apportées à la *Loi sur l'instruction publique* à la suite de l'adoption du projet de loi 32;

ATTENDU qu'au moment de l'adoption du «Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010» le 22 janvier 2007, certaines données n'étaient pas disponibles;

ATTENDU la résolution 07-01-22-172;

ATTENDU qu'il y a lieu de compléter le «Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010»;

ATTENDU que ce complément d'information n'affecte aucunement la répartition et la destination des immeubles de la Commission scolaire des Phares;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu d'adopter le «Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010 – Amendé».

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**07-06-26-402 RÈGLEMENTS SUR LA DÉLÉGATION DE CERTAINES FONCTIONS ET DE CERTAINS POUVOIRS**

ATTENDU l'article 174 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU l'actualisation de la structure administrative;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu d'abroger les règlements suivants à compter du 30 juin 2007 :

- *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice générale ou au directeur général (C.C.r.18-2005);*
- *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice générale adjointe ou au directeur général adjoint (C.C.r.19-2005);*
- *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la secrétaire générale ou au secrétaire général (C.C.r.20-2005);*

- *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice ou au directeur des services éducatifs (C.C.r.21-2005);*
- *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice ou au directeur des services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle (C.C.r.22-2005);*
- *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice ou au directeur des services des ressources matérielles (C.C.r.23-2005);*
- *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice ou au directeur d'école (C.C.r.24-2005);*
- *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice ou au directeur de centre (C.C.r.25-2005).*

Et d'adopter les règlements ci-après décrits à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007 :

- *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice générale ou au directeur général (C.C.r.28-2007);*
- *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice générale adjointe ou au directeur général adjoint (C.C.r.29-2007);*
- *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la personne responsable de la direction des Services du secrétariat général (C.C.r.30-2007);*
- *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la personne responsable de la direction des Services éducatifs (C.C.r.31-2007);*
- *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la personne responsable de la direction des Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle (C.C.r.32-2007);*
- *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la personne responsable de la direction des Services des ressources humaines (C.C.r.33-2007);*
- *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la personne responsable de la direction des Services des ressources matérielles (C.C.r.34-2007);*
- *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la personne responsable de la direction des Services des ressources financières (C.C.r.35-2007);*
- *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice ou au directeur d'école (C.C.r.36-2007);*
- *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice ou au directeur de centre (C.C.r.37-2007).*

**07-06-26-403 RÈGLEMENT CONCERNANT LA REDDITION DE COMPTES AU CONSEIL DES COMMISSAIRES**

ATTENDU les résolutions 07-06-26-402 et 05-05-30-300;

ATTENDU l'article 202 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Sara Deschênes et résolu d'abroger le *Règlement concernant la reddition de comptes au Conseil des commissaires (C.C.r.26-2005)* et d'adopter le *Règlement concernant la reddition de comptes au Conseil des commissaires (C.C.r.38-2007)*.

**07-06-26-404 HUIS CLOS**

À 21 h 25, il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu de continuer la séance à huis clos.

**07-06-26-405 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE**

À 22 h 45, il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu de siéger en séance publique.

**À 22 h 45, M. Gilbert Labrie quitte la séance.**

**07-06-26-406 CAS DE PERSONNEL**

ATTENDU les résultats de l'enquête ;

ATTENDU la gravité des gestes posés ;

Il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu de suspendre l'enseignant RH 2006-2007-1 pour la période du 6 juin 2007 jusqu'à la fin de l'année scolaire 2006-2007.

**07-06-26-407 BANQUE D'ASPIRANTS À LA FONCTION DE DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT – RECOMMANDATION**

ATTENDU l'intention de la Commission scolaire des Phares de constituer une banque de candidatures afin de prévoir et de préparer la relève des directions d'établissement;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares retienne les candidatures des personnes suivantes pour faire partie de la banque d'aspirants à la fonction de direction d'établissement :

- ✓ Valérie Gagnon;
- ✓ Marie-France Hins;
- ✓ France-Mélanie Hotton;
- ✓ Élane Danielle Gasse;
- ✓ Anny Jean;
- ✓ Denise Leblanc;
- ✓ Éric Blier.

**07-06-26-408 NOMINATION INTÉRIMAIRE AU POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DES ÉCOLES BOIS-ET-MARÉES ET LÉVESQUE**

ATTENDU que le poste de directrice ou de directeur des écoles Bois-et-Marées et Lévesque est vacant en raison d'un congé du titulaire du poste;

ATTENDU le *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice générale ou au directeur général (C.C.r.18-2005)*;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation du directeur général;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Louise Dionne et résolu de nommer par intérim M<sup>me</sup> Valérie Gagnon au poste de directrice des écoles Bois-et-Marées et Lévesque jusqu'au retour au travail du titulaire du poste mais n'excédant pas le 30 juin 2008.

**07-06-26-409 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DU PORTAGE – NOMINATION**

ATTENDU l'ouverture du poste de directrice ou de directeur de l'école du Portage;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection;

Il est proposé par M. Jean-Yves Poirier et résolu de nommer M. Patrick Leclerc au poste de directeur de l'école du Portage à la Commission scolaire des Phares. La date d'entrée en fonction sera déterminée par le directeur général.

**07-06-26-410 PROBATION – CADRE**

Après avoir reçu, à huis clos, le rapport d'évaluation des compétences de la personne concernée réalisé au cours de sa période de probation, il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de confirmer M<sup>me</sup> Carla Cholet dans le poste de directrice adjointe de l'école Langevin qu'elle détient actuellement à la Commission scolaire des Phares.

**07-06-26-411 PROBATION – CADRE**

Après avoir reçu, à huis clos, le rapport d'évaluation des compétences de la personne concernée réalisé au cours de sa période de probation, il est proposé par M. Jean-Pierre Lavoie et résolu de confirmer M<sup>me</sup> Brigitte Côté dans le poste de directrice adjointe de l'école le Mistral qu'elle détient actuellement à la Commission scolaire des Phares.

**07-06-26-412 PROBATION – CADRE**

Après avoir reçu, à huis clos, le rapport d'évaluation des compétences de la personne concernée réalisé au cours de sa période de probation, il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu de confirmer M<sup>me</sup> Louise Pigeon dans le poste d'agente d'administration aux Services des ressources humaines qu'elle détient actuellement à la Commission scolaire des Phares.

**07-06-26-413 ÉVALUATION DU RENDEMENT PROFESSIONNEL 2006-2007 DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET DIRECTRICE DES SERVICES ÉDUCATIFS**

ATTENDU l'Arrêté du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport concernant le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU les résultats de l'évaluation du rendement de la directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs pour l'année 2006-2007;

Il est proposé par M. Jean-Yves Poirier et résolu que le Conseil des commissaires procède à l'application du *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires* en versant à la directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs le boni forfaitaire tel que déterminé par l'évaluation conservée au dossier de la personne.

**07-06-26-414 ÉVALUATION DU RENDEMENT PROFESSIONNEL 2006-2007 DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

ATTENDU l'Arrêté du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport concernant le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU les résultats de l'évaluation du rendement du directeur général pour l'année 2006-2007;

ATTENDU la recommandation du Comité d'évaluation;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur que le Conseil des commissaires procède à l'application du *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires* en versant au directeur général le boni forfaitaire tel que déterminé par l'évaluation conservée au dossier de la personne.

Le *Rapport d'activités 2006-2007* préparé par M. Jacques Poirier est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

M. Luc Marcoux demande le vote :

Pour :	13
Contre :	2
Abstention :	1

La proposition est adoptée à la majorité.



**07-06-26-415 INFORMATION**

Le sujet suivant est traité à titre d'information :

- a) Rapport du président.

**07-06-26-416 QUESTIONS NOUVELLES**

Le sujet suivant est abordé dans les questions nouvelles :

- a) Vérification externe.

**07-06-26-417 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 22 h 49, il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de lever la séance.

---

PRÉSIDENT

---

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

---

PRÉSIDENT

---

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

**COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

**CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 26 JUIN 2007**

**NUMÉRO DE RÉOLUTION :**

**TITRE :**

07-06-26-375	Certificat de reconnaissance
07-06-26-376	Période de questions réservée au public
07-06-26-377	Période réservée aux commissaires parents
07-06-26-378	Adoption de l'ordre du jour
	<b>Décision</b>
07-06-26-379	Procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mai 2007 – Approbation et suivis
07-06-26-380	Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 28 mai 2007, tenu le 18 juin 2007 – Approbation et suivis
07-06-26-381	Identification des disciplines objets d'épreuves uniques et internes à la Commission scolaire des Phares – Juin 2008
07-06-26-382	Liste des disciplines, secteur des jeunes – Année scolaire 2007-2008
07-06-26-383	Fermeture du service de garde – École les Alizés
07-06-26-384	Politique d'évaluation des apprentissages en formation professionnelle

07-06-26-385	Modification – Plan d’effectifs 2007-2008 – Personnel de soutien
07-06-26-386	Modification – Plan d’effectifs 2007-2008 – Personnel de soutien
07-06-26-387	Modification – Plan d’effectifs 2007-2008 – Personnel de soutien
07-06-26-388	Cession d’un contrat de transport scolaire – Demande d’autorisation
07-06-26-389	Cession d’un contrat de transport scolaire – Demande d’autorisation
07-06-26-390	Cession d’un contrat de transport scolaire – Demande d’autorisation
07-06-26-391	Transfert de deux circuits de transport scolaire – Demande d’autorisation
07-06-26-392	Réfection de la fenestration de l’école Sainte-Luce – Octroi du contrat
07-06-26-393	Réfection de la toiture de la piscine de l’école Paul-Hubert – Octroi du contrat
07-06-26-394	Entretien ménager au pavillon Saint-Yves – Octroi du contrat
07-06-26-395	Terrain de l’école Sainte-Luce – Diminution de la superficie utilisée
07-06-26-396	Politique alimentaire – Pour consultation
07-06-26-397	Entente avec la Ville de Métis-sur-Mer – Autorisation de sous-location
07-06-26-398	Analyse des besoins en locaux pour le Centre de formation des

adultes – Rapport du comité et recommandation

07-06-26-399	Règles de répartition des allocations budgétaires de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2007-2008 – Points 2.1 et 2.3 de la partie 6 – Pour adoption
07-06-26-400	Budget de l'année 2007-2008 – Adoption
07-06-26-401	Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010 – Amendement
07-06-26-402	Règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs
07-06-26-403	Règlement concernant la reddition de comptes au Conseil des commissaires
07-06-26-404	Huis clos
07-06-26-405	Retour en séance publique
07-06-26-406	Cas de personnel
07-06-26-407	Banque d'aspirants à la fonction de direction d'établissement – Recommandation
07-06-26-408	Nomination intérimaire au poste de directrice ou de directeur des écoles Bois-et-Marées et Lévesque
07-06-26-409	Comblement de poste de directrice ou de directeur de l'école du Portage – Nomination

07-06-26-410	Probation – Cadre
07-06-26-411	Probation – Cadre
07-06-26-412	Probation – Cadre
07-06-26-413	Évaluation du rendement professionnel 2006-2007 de la directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs
07-06-26-414	Évaluation du rendement professionnel 2006-2007 du directeur général
07-06-26-415	Information
07-06-26-416	Questions nouvelles
07-06-26-417	Levée de la séance